



Le dialogue politique fait des heureux même dans les rangs des absents P 3

La grogne des enseignants monte à la veille de la rentrée scolaire P 5

LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 090 mercredi 19 septembre 2012 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

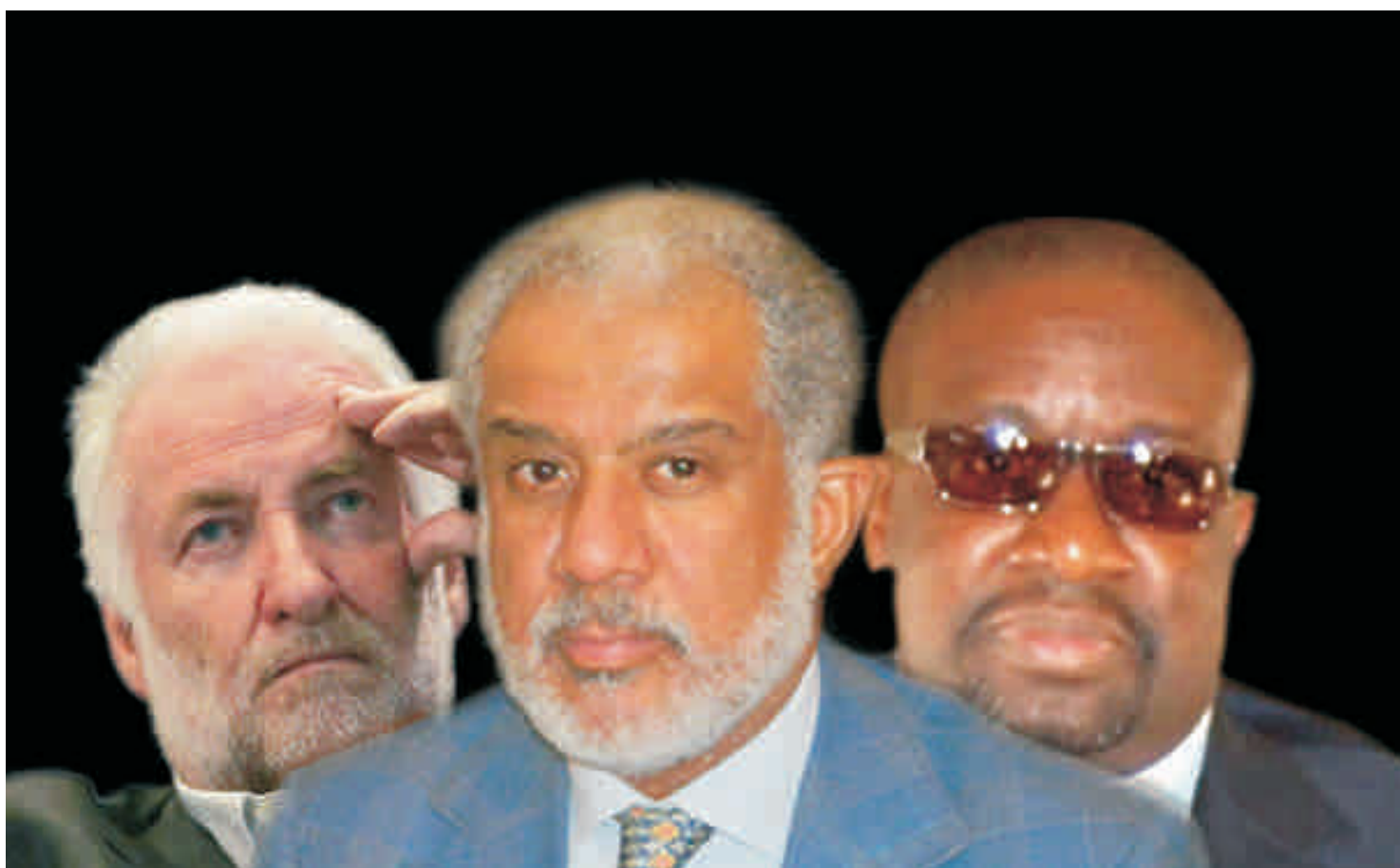
Le dernier train

Les partisans de la chaise vide sont restés à quai et ils sont sans doute déçus de constater que le train du dialogue tant décrié a débouché sur des avancées majeures.

On disait du dialogue qu'il était une impasse. Or il a permis au bout de quelques jours de discussion de revoir le nombre de sièges à l'assemblée nationale et d'envisager un retour à deux mandats au maximum pour les Présidents de la République. Ces deux questions ayant été au cœur des revendications des adeptes de la chaise vide on peut craindre que le monde se fasse désormais sans eux. Si les revendications qu'ils formulent avec tant de tintamarre continuent ainsi à obtenir satisfaction en leur absence, on peut en inférer que le radicalisme est appelé à disparaître progressivement avec ceux qui le portent. S'il n'y a pas de fonction sans organe, les lois de la nature veulent également que les organes sans fonction disparaissent pour laisser la place à l'utile.

Mais le train du dialogue qui est lancé connaîtra vraisemblablement des arrêts en gare pour permettre à d'autres passagers de monter à bord. Alors, pourvu que personne ne rate le dernier train. ■

La Rédaction



Affaire d'escroquerie internationale L'inculpation de Loïc le Floch-Prigent affaiblit la thèse du règlement de compte politique

P 3

L'UNATROT en tournée nationale

Le nouveau président Amah Shérif à la rencontre de la base P 5

Conseil des droits de l'homme à Genève
Aucune organisation ou association de défense des droits de l'homme n'épingle le Togo P 7

Les institutions togolaises ne sont plus orphelines, le M150 veille au grain P 4

Civisme

Les manifestations pacifiques doivent se faire sans instruments de violence P 2

Conférence des Ministres « Zone Afrique de l'Ouest » du CODEPA Vers une redynamisation du secteur de l'artisanat africain

L'organisation du Comité de Coordination pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat en Afrique (CODEPA) est devenue obsolète avec le temps. Il la fallait restructurer pour mieux appréhender le contexte de globalisation des économies actuelles. Cette organisation datant de plus d'une vingtaine d'années, cette conférence des ministres en charge de l'artisanat des Etats membres du CODEPA, Zone Afrique de l'Ouest est une initiative du ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes avec le soutien financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) a eu pour cadre le hall de conférence d'ECOBANK de Lomé était nécessaire.

Les participants à cette rencontre venaient du Bénin, du Burkina-Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Togo.

A la sortie des travaux des résolutions et recommandations ont été prises pour booster l'artisanat africain. Les différents pays doivent donner une place prépondérante à l'artisanat eu égard à sa contribution dans la création d'emploi et dans la stabilité sociopolitique. Ils doivent aussi mettre un plan d'action sous régional en matière d'artisanat. Mettre en place des conditions pour favoriser le financement du secteur. Faire du lobbying au près des pays membres non actifs de la région ouest africaine.



Le PM Ahoomey-Zunu

Poursuivre la capitalisation des bonnes pratiques en cours dans les pays membre afin de favoriser la promotion et le développement de l'artisanat. Assurer la poursuite de la campagne d'informations pour une cotisation régulière des pays membres.

En ce qui concerne les recommandations, dans le cadre juridique et institutionnel, l'UEMOA doit poursuivre la mise en œuvre de l'harmonisation des textes portant code communautaire de l'artisan et l'adaptation de celui-ci. La seconde recommandation porte sur une meilleure restructuration du secteur de l'artisanat et son renforcement. Une autre recommandation est celle relative à la formation, au perfectionnement et la valorisation de l'artisanat. Autre recommandation non moins importante est le financement de l'artisanat par les Etats qui doivent augmenter le budget insuffisant alloué à l'artisanat. ■

Wilfried Ted

Civisme

Les manifestations pacifiques doivent se faire sans instruments de violence

Les manifestations pacifiques doivent se faire sans instruments de violence. La constitution togolaise en son article 30 stipule : « l'Etat reconnaît et garantit dans les conditions fixées par la loi, l'exercice des libertés d'association, de réunion et manifestation pacifique et sans instruments de violence ». La liberté de manifestation et de réunion a été d'ailleurs élargie par une loi votée en mai 2011. Cette loi a permis au Togo de passer du régime d'autorisation au régime de déclaration. Ainsi tout individu ou groupe d'individus désireux d'organiser une manifestation sur la voie publique devrait en principe juste informer l'autorité. Toutefois, si l'autorité dispose des éléments prouvant que cette manifestation représente un danger pour la cohésion sociale elle doit dans un délai informer les organisateurs et procéder si



possible à l'interdiction de la manifestation. Outre cette mesure qui relève de la compétence de l'autorité, aucune autre personne physique ou morale n'a le droit d'interdire à une autre personne ou groupe d'individus de manifester dans un endroit quelconque autorisé par la loi. Les manifestations publiques doivent se faire de façon pacifique et les manifestants ne doivent pas se munir des armes blanches ou tout autre instrument de violence au risque d'entrer en conflit avec la loi. ■

Charles. Keyewa

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIALE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: « Quelle lecture faites-vous des conclusions du dialogue politique ? »

Démocrate KOUDAMA, journaliste free lance



Yves GALLEY DP LA SYMPHONIE



Dieudonné TAKOUDA, DP Innov' Africa



Il faut dire que la rapidité avec laquelle ce dialogue s'est déroulé a surpris plus d'un. Ce n'était pas dans les habitudes pour ceux qui maîtrisent bien la classe politique. C'est vrai que tous les partis politiques n'étaient pas là mais l'essentiel à mon avis n'est pas le nombre ou l'identité des participants mais les conclusions ou du moins les résultats issus de ce dialogue. Et parlant de résultats je crois qu'il en a eu au cours de ce dialogue. Ce sont des décisions d'ailleurs importantes dans la mesure où elles touchent à des

L'opinion objective ne peut que saluer cet accord et se réjouir de la disposition de certains acteurs à rechercher à tout prix le nerf de la paix. Les dispositions de cet accord indiquent clairement que les acteurs n'ont eu à faire que peu d'efforts pour aboutir à des résolutions consensuelles. Le passé politique du Togo a déjà créé le canevas des textes utiles pour les réformes constitutionnelles et institutionnelles. Vous voyez bien que le présent accord n'est qu'un accord des accords déjà obtenus avec l'APG, le CPDC et le CPDC renouvelé. Tout est question de volonté politique, de bonne foi et de

En refusant de faire déplacer le débat politique de la rue pour le situer dans un cadre plus approprié où chacun devrait apporter sa contribution à l'édification de la démocratie, les opposants de l'ordre en place ont tout simplement montré leur limite. Cependant, malgré leur absence du dialogue, les conclusions de la concertation n'ont pas déçu les

questions très sensibles comme le mandat présidentiel désormais limité et la clé de répartition du nombre de députés. La question que je me pose est de savoir si les conclusions de ce dialogue pourront mettre fin à la crise sociopolitique ? Difficile à dire dans la mesure où du côté d'une bonne partie de l'opposition on semble ne pas être intéressé par ces conclusions et à mon avis, ce n'est pas encore le bout du tunnel. ■

vision pour l'avenir de ce pays. La communauté internationale qui se refuse de porter les œillères qu'une certaine opposition lui prête n'a pas tardé à saluer cet accord. La disposition phare relative à la limitation des mandats qui passe pour l'aspiration incontournable des révolutionnaires est en place. La question de l'immédiate applicabilité de cette loi est encore un débat inutile. Je regrette juste que certaines dispositions tel le mode de scrutin soient gardées encore en stand-by, mais c'est à juste titre. ■

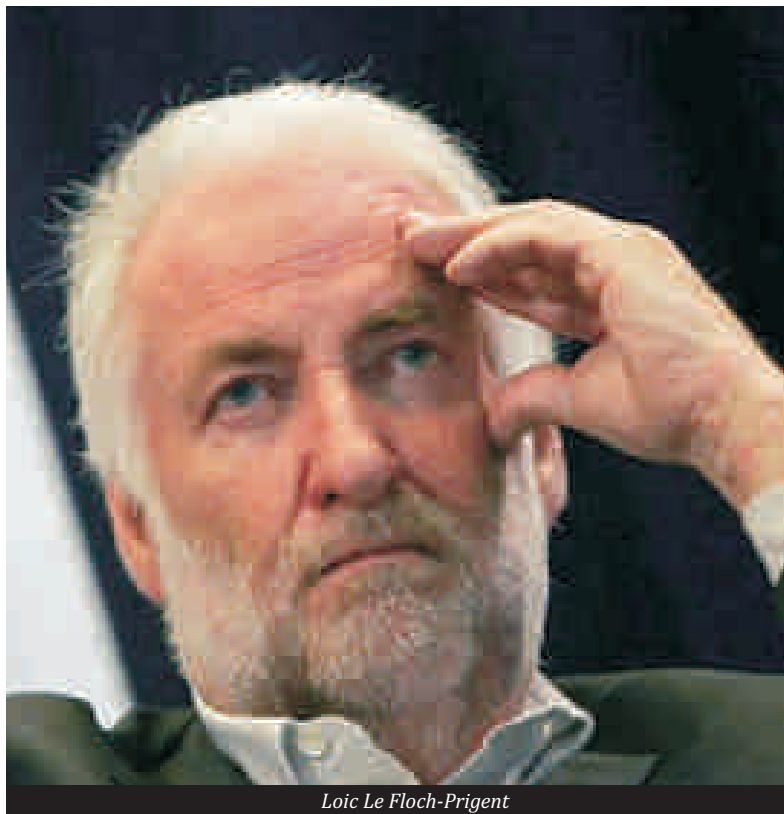
attentes. Peut-on dire que si les absents étaient présents, aurait-on fait mieux ? Nul ne le saura. Tout de même ceci m'amène à dire qu'en politique, il n'est guère indiqué de rejeter le dialogue car lorsqu'on aspire à une vision commune, il reste l'alternative, c'est-à-dire le recours incontournable. ■

Affaire d'escroquerie internationale L'inculpation de Loïc le Floch Prigent affaiblit la thèse du règlement de compte politique

L'affaire d'escroquerie internationale pendante devant les tribunaux togolais continue de défrayer la chronique. Elle a pris une nouvelle dimension avec l'extradition vers le Togo puis l'inculpation de l'ancien PDG d'Elf Loïc le Floch-PRIGENT. Ce nouveau développement vient ébranler sérieusement la thèse tendant à présenter toute cette affaire comme une manœuvre politicienne visant à neutraliser l'ancien ministre de l'administration territoriale, Pascal Bodjona.

Dimanche dernier, le collège des avocats a donné une conférence de presse au cours de laquelle la thèse du règlement de compte a refait surface. Contrairement à Me Elogé TALBOUSSOMA et Me Tchassanti GBATI qui s'évertuaient à raisonner sur le plan du droit, les autres avocats en particulier ceux qui animent le collectif sauvons le Togo ont préféré camper le débat sur le terrain politique.

Pour Me Tchassanti Gbati par exemple, « ce dossier est avant tout de droit... » c'est ainsi que pendant plusieurs minutes, il s'est époumoné à relever en se fondant sur des arguments juridiques certaines incohérences qui selon lui ont entaché la procédure notamment les conditions d'interpellation de son client, et surtout l'irrecevabilité de la plainte pour complicité déposée contre Pascal Bodjona alors que l'affaire est pendante devant la cour suprême. Pendant ce temps, ses confrères tous membres du CST en l'occurrence Me Jil Benoit AFANGBEDJI AJAVON Zeus, Isabelle AMEGANVI et autres ont vite fait de plier l'affaire en concluant à une procès purement politique dont l'issue est déjà connue d'avance. En tout cas la conférence de presse a servi à parler plus du CST que de l'affaire d'escroquerie. On s'est cru à un moment donné une conférence de presse du CST. Cette attitude des avocats



Loïc Le Floch-Prigent

du CST qui frise le défaitisme est sujette à caution.

Bon nombre qui prêtaient jusqu'ici une oreille attentive à ceux qui tentent de politiser l'affaire se posent beaucoup de questions avec l'inculpation de

l'ancien PDG d'ELF. Loïc le Floch-Prigent n'est pas n'importe qui. Est-il dès lors possible qu'il soit une simple victime collatérale d'une affaire inventée de toute pièce pour neutraliser Bodjona? Il est peu

probable que l'on s'attaque pour rien à un poisson aussi gros que l'ancien patron d'ELF.

Dans tous les cas, il convient aujourd'hui de dépassionner le débat et de laisser la justice togolaise faire son travail en toute sérénité. On peut toutefois constater d'ores et déjà que souvent nos concitoyens donnent le sentiment de vouloir une chose et son contraire en même temps. Chacun appelle de tous ses vœux l'avènement d'un Etat de droit mais souhaite en secret le principe de la séparation des pouvoirs soit mis entre parenthèses quand leurs proches, amis ou parents sont inquiétés par la justice. On demande l'égalité pour tous mais on souhaite au plus profond de soi-même que certains citoyens échappent à la rigueur de la loi.

Il faudra sans doute beaucoup de temps et de pédagogie pour que nous puissions accepter l'Etat de droit dans toute sa splendeur. ■

P. Fabrice

Le dialogue politique fait des heureux même dans les rangs des absents

Le dialogue politique qui a pris fin jeudi dernier, est riche en enseignements. En saluant les conclusions du dialogue dans un communiqué rendu public, la Commission de l'Union Africaine a donné un signal fort. Les partisans du radicalisme politique, qui excluent le dialogue comme option n'auront pas une prime de la communauté internationale. Il faut saluer le sens de maturité politique des protagonistes qui ont pris part aux discussions sous la houlette du Premier Ministre Ahoomey-Zunu. Habités à des déchirements avec pour conséquence des blocages nécessitant parfois le recours au facilitateur, le dernier dialogue nous a fait entendre un autre son de cloche. Tout s'est passé sans accroc majeur au grand dam de ceux qui ne vendaient pas chère de la peau de cette 17ème table ronde entre acteurs politiques. En tout cas la rencontre a accouché de plusieurs conclusions diversement appréciées par l'opinion et surtout les partis politiques qui avaient boycotté le dialogue. Parmi les résultats issus des discussions, on note la répartition des députés. Les différents

acteurs sont tout simplement revenus sur le nombre de députés tel que stipulé par l'Accord Politique Global signé en 2006 par tous les partis. L'Assemblée Nationale doit voter dans les jours à venir la nouvelle répartition des députés qui sera alors de 83 députés avec la commune de Lomé et son hinterland qui compteront désormais 9 députés au lieu de 7 comme par le passé.

Le retour à la répartition des députés conformément à l'APG devrait faire l'affaire du Comité d'Action pour le Renouveau CAR. On se souvient en effet que le CAR présent à l'Assemblée Nationale avait voté contre cette disposition qui portait le nombre de députés à 91 et avait même organisé des manifestations pour contester cette nouvelle répartition qui faisait perdre à certaines circonscriptions électorales comme le Yoto un siège de député. Avec la nouvelle disposition issue du dernier dialogue, la préfecture de Yoto préfecture natale du père fondateur du CAR devrait retrouver ses trois sièges au grand bonheur sans doute du parti des déshérités qui depuis sa chute politique ne jure que par le Yoto pour se faire une



Me APEVON du CAR

place au sein de la prochaine Assemblée Nationale. il faut rappeler que lors des législatives de 1994, le CAR avait remporté 36 sièges contre seulement 4 sièges en 2007 avec 3 sièges enlevés dans la seule circonscription de Yoto. Le projet de 91 députés pour corriger les

disparités n'avait pas fait plaisir au CAR qui avait d'ailleurs évoqué le principe de droits acquis. A présent le parti des déshérités peut retrouver le sourire grâce aux conclusions d'un dialogue auquel il n'a daigné prendre part. ■

P. Fabrice

Affrontements entre manifestants du CST et jeunes d'Adewui Va-t-on vers l'équilibre de la terreur dans les rues de Lomé?

L'apparition du Collectif « Sauvons le Togo » et les méthodes de contestation et de conquête du pouvoir qui sont les siennes, a créé depuis le mois de juin une situation de violence et de terreur que les togolais croyaient avoir laissée derrière eux depuis plus de vingt ans. L'occupation permanente des rues et des quartiers par les marches, sit-in, les barricades, les agressions sur les populations, la destruction des biens publics et privés, la désobéissance civique et le non respect de l'autorité publique, au-delà de la monotonie et du manque de résultats probants qui les caractérisent et que plusieurs togolais et observateurs dénoncent, ces méthodes ont fini par inspirer des réponses et autres répliques dont l'une des plus dangereuses a été l'interdiction violente, le samedi 15 Septembre 2012, par certains jeunes d'Adewui aux manifestants du Collectif « Sauvons le Togo » de commencer leur marche à partir de leur quartier. C'est un spectacle désolant auquel les riverains, journalistes et autres curieux, ont assisté. Dans leur détermination à délocaliser le départ de la marche du CST, des jeunes de ce quartier réputé proche du pouvoir ont usé de menaces, de bâtons et autres armes blanches pour obliger les manifestants à quitter le quartier. Les menaces des uns et

résistances des autres ont provoqué des blessures et autres violences sur les partisans du CST qui se sont finalement repliés un peu plus au Sud, à Tokoin RAMCO où, ils ont dressé comme à l'accoutumée des barricades et enflammé les pneus. N'eût été l'intervention salutaire des forces de sécurité le Togo aurait vécu un drame, une boucherie entre les jeunes.

A Adewui, on entend dire que cette chasse aux manifestants du CST n'est que la réponse du berger à la bergère. Ces jeunes qui disent avoir pris part à la marche de soutien de la jeunesse d'UNIR qui a rassemblé le 1er Septembre dernier des centaines de milliers de manifestants venus soutenir le Chef de l'Etat, précisent avoir été attaqués au niveau de la Gendarmerie Nationale par des militants du CST qui les ont blessés et qui ont par ailleurs cassé seize mini bus qui les transportaient après la manifestation. Ils indiquent que cette marche empêchée n'est pas la première que le CST organise à partir d'Adewui et justifient leur acte par une riposte ponctuelle et proportionnée.

Dans les rangs du CST, on crie au scandale, au verrouillage des fiefs du pouvoir et à l'entrave de la liberté de l'opposition à manifester partout sur le territoire national.

Au-delà les condamnations,



Les gendarmes s'interposent entre les deux camps

justifications et autres commentaires, les nouveaux développements établissent assez clairement que le Togo est indubitablement sur la voie de la bipolarisation de la violence et des manifestations. On se rappelle que lors de la marche pacifique de la jeunesse d'UNIR, première marche de la mouvance présidentielle depuis deux ans, on pouvait lire sur quelques rares t-shirts noirs : « Nul n'a le monopole de la rue ». Aujourd'hui, les jeunes d'Adewui semblent envoyer un autre message qui pourrait se résumer en ces termes : « Nul n'a le monopole de la violence ». Et si cette tendance se confirme, on serait ainsi en train d'assister à ce que, dans les années 1990, certains décrivaient comme un équilibre de la terreur. On se rappelle que face aux miliciens de

l'opposition d'alors qu'on appelait les « Ekpémog » du fait de leur habileté à lancer les pierres (Ekpé en éwé) et à casser les maisons des hauts cadres et dignitaires du RPT, un autre groupe de miliciens proches du pouvoir avait fait leur apparition pour s'acharner contre les biens de certains leaders de l'opposition. On les appelait les « Tongmog » en référence aux arcs et flèches (Tong en kabyè) qu'ils arboraient lors de leurs sorties musclées. De nombreux togolais avaient été victimes de ces deux milices entretenues ou moralement cautionnées l'une par l'opposition et l'autre par le pouvoir. Après une période relativement longue de leurs activités, ces deux groupes ont disparu progressivement non sans avoir laissé une psychose dans les quartiers qui sont leurs bases (Bè pour les Ekpémog et Adewui pour les Tongmog). S'achemine-t-on vers le retour sur scène de ces deux milices ? C'est la question que plusieurs togolais, témoins des années 90 se posent depuis la naissance du CST et après les événements d'il y a quatre jours à Adewui. L'opposition et le pouvoir ont tout intérêt à vite réduire le zèle et les ardeurs de leurs militants et sympathisants surtout ceux qui se donnent depuis peu comme principale activité l'occupation des rues. ■

Schmidt EZA

Les institutions togolaises ne sont plus orphelines, le M150 veille au grain

« Touche pas à mes institutions » voilà le slogan qui résume toutes les intentions du Mouvement 150 dans les rues de Lomé samedi dernier. Parti de l'hôtel Eda OBA, cette manifestation symbolique a atterri devant les locaux de la cour constitutionnelle, institution chargée du contrôle de la constitutionnalité des lois au Togo. Le M150 entend désormais jouer le rôle de gendarme autour des institutions de la république. Cela passe par des sensibilisations pour mieux faire connaître les textes fondamentaux de la république aux populations, et surtout s'ériger contre les interprétations abusives et parfois erronées des dispositions de la constitution togolaise.

Le Mouvement 150 en rapport



Chris Egah, Coordonnateur M150

avec l'article 150 de la constitution, est né de l'appel à la désobéissance civile lancée par le Collectif Sauvons le Togo conformément à l'article 150 de notre loi fondamentale. Cette pathétique lecture faite de l'article 150 est la source d'inspiration du mouvement 150 selon les dires de son porte parole M. Chris EGAH lors d'une conférence de presse, organisée quelques jours avant la marche du samedi.

Le M150 est un mouvement

dans lequel peuvent se retrouver les communicateurs, journalistes, juristes et autres acteurs socioprofessionnels animés par l'esprit d'apporter davantage de lumière dans les débats qui portent sur nos textes de loi et nos institutions. Pour le M150, une constitution ne doit pas être par essence un texte de controverses ou un alignement de dispositions élitistes réservées à la seule compréhension des constitutionnalistes chevronnés. En tout cas, pour marquer sa présence, le M150 a à travers sa manifestation symbolique le 15 septembre dernier, démontré son attachement aux règles en organisant une marche pacifique dans le respect des dispositions légales. ■

Augustine K

3ème édition BIMOD 228 Le « Fashion week » officiellement lancé

Du 6 au 10 novembre prochain, Lomé va abriter la troisième édition de la biennale de la mode au Togo, BIMOD 228. Cette troisième édition de cette rencontre a été lancée hier mardi 18 septembre à l'Hôtel Palm Beach avec le soutien des partenaires habituels comme Togocel et VLISCO.

Cette édition verra la participation de divers stylistes venus du Togo, du Bénin, du Ghana, du Cameroun et de la France. Elle porte sur le thème : « La mode, vecteur de paix et de progrès social ». L'objectif de ce rendez-vous du donner et du recevoir est de créer un cadre de rencontre dédié aux acteurs de la mode africaine, contribuer à la promotion de la paix et du développement socio économique en favorisant l'apport significatif de l'industrie de la mode, à la rencontre des expressions culturelles. L'une des touches spéciales de cette édition est la présentation de dix jeunes créateurs émergents dont cinq du Togo et cinq d'autres pays issus des formations des années précédentes. « La particularité, nous mettons l'accent sur les unités de formation. C'est très important que nos jeunes actuellement ne se distinguent pas en travaillant en solo, se regroupent afin de créer des unités de fabrication pour pouvoir exporter. Nous sommes envahis par les produits chinois mais nous aussi en retour on peut fabriquer pour exporter comme le Burkina à côté de nous. Et ça c'est très important. Nous allons nous y atteler pour les deux ans qui viennent », a confié Blandine Sambiani-Bagna, Promotrice de la BIMOD 228.

Il faut dire que cette troisième édition verra la participation de quatre mille invités de marque dont des personnalités du monde des Arts et de la culture, ainsi que de vingt collections de stylistes de renom : Bamondi, Desmo-Design, Assante, Chrystalix, Kreyann, Giles Touré, Maimour, Marcel Tapolo, François 1er. La BIMOD 228 est une initiative de Blandine Sambiani-Bagna conceptrice de la griffe BAMONDI. ■

Magloire A.

La grogne des enseignants monte à la veille de la rentrée scolaire

La rentrée des classes est dans quelques jours mais elle suscite des inquiétudes suite à la grogne constatée au sein du corps enseignant. En effet, une catégorie d'enseignants appelés auxiliaires non satisfaits de leur statut étaient allés en début de semaine passée crier leur désarroi et impatience au ministre de la fonction publique et de la réforme administrative. Les enseignants auxiliaires sont en fait des enseignants au même titre que ceux qualifiés de fonctionnaires à la seule différence que les auxiliaires passent les cinq premières années de leur carrière sans

aucune amélioration de leur statut, les dispositions prévoyant que ce ne serait qu'au terme des 5 ans qu'ils seront intégrés et bénéficieront ainsi des mêmes avantages que leurs autres collègues. Cette singularité que ne comprennent pas les auxiliaires est apparue dans l'éducation dans les années 90 lorsque le pays en crise, bénéficia d'un programme d'assistance de l'Union Européenne pour les enseignants d'alors que l'état n'arrivait pas à prendre en compte. Le projet dénommé PAGED est depuis terminé mais l'Etat à conservé le système et



Le Ministre Solitoki

tout enseignant recruté prend le titre d'auxiliaire. C'est ainsi plusieurs enseignants sont demeurés auxiliaires près de 15 ans de service. Ce n'est qu'à partir de 2005 que la plupart ont été intégrés. Une décision avait alors été prise pour limiter désormais la durée de l'auxiliariat des enseignants à au

plus 5 ans. Les enseignants n'ont pas cessé de plaider pour l'annulation de ce statut qui les retarde dans les avancements. Ceux de l'enseignement technique qui étaient au ministère de la fonction publique se disent excédés par le retard que prend leur intégration ; certains ayant bouclé 7 ans comme auxiliaires. Les autorités justifient cette lenteur par l'authentification des diplômes des candidats à l'intégration. Seulement les enseignants ne décolèrent pas et disent ne pas comprendre pourquoi le traitement d'un dossier peut-il traîner autant?

Mais le tout nouveau ministre leur a donné des gages qui semblent les avoir rassurés. Pour combien de temps? Les enseignants auxiliaires représentent une grande marge de l'effectif enseignant au Togo et n'eut été le relèvement de l'âge à la retraite, ils seraient pratiquement les seuls aujourd'hui dans l'enseignement. Il est alors important que les plus hautes autorités du pays se penchent sérieusement sur ce problème d'enseignants auxiliaires pour une rentrée scolaire sereine.■

Dichesi

L'UNATROT en tournée nationale Le nouveau président Amah Shérif à la rencontre de la base

Les régions des Savanes, de la Kara et Centrale ont reçu il y a quelques jours la visite d'une délégation de l'Union Nationale des Transporteurs Routiers du Togo (UNATROT) conduite par son nouveau président AMAH Aklisso Shérif.

Il s'agissait pour le président national de tâter le pool des sections et sous-sections de l'UNATROT trois mois après sa prise de fonction. Une tournée de prise de contact qui a débouché sur la redynamisation des activités de l'UNATROT.

Par ailleurs, dans le souci de sensibiliser ses adhérents sur sa nouvelle vision, la délégation a sillonné au total 15 préfectures. M. AMAH Aklisso Shérif a sollicité leur contribution pour redynamiser les activités de l'UNATROT qui a perdu, selon lui de sa verve depuis belles lurettes. Pour le Président national, cette redynamisation passe par la mise en application stricte des charges qui incombent aux sections : la tenue périodique des réunions sanctionnées par des procès verbaux à envoyer au bureau national, l'assistance aux transporteurs en difficulté dans les régions où l'UNATROT est installée, le paiement des taxes municipaux, le respect du code de la route, l'amélioration des relations entre l'UNATROT et les autorités administratives et entre l'UNATROT et les syndicats.

L'autre sujet abordé par le Président national de l'UNATROT, c'est le phénomène des braquages et des coupeurs de route dont sont victimes les chauffeurs et surtout les forces de l'ordre. Il a sollicité la contribution des différents acteurs pour aider les forces de l'ordre à mettre hors d'état de nuire ces fauteurs de trouble. M. AMAH a également insisté sur la formation des transporteurs en indiquant que l'heure est venue de rendre professionnel le transport routier au Togo, sans toutefois passer sous silence les droits et devoirs des syndicats et l'assurance de leurs véhicules.

Autre sujet de préoccupation, le Président national



Amah Aklisso, Pdt UNATROT s'adressant à l'assistance

de l'UNATROT a insisté sur le recensement de tous les transporteurs de toutes les préfectures pour un fichier fiable pouvant permettre à l'UNATROT de solliciter l'appui des bailleurs de fonds.

L'agenda de la tournée de sensibilisation comportait également le volet « éducation citoyenne ». Le Président national de l'UNATROT a demandé aux délégués de rester vigilants face à la menace des troubles sociopolitiques et de continuer à œuvrer pour la paix, gage du libre exercice des activités économiques. En outre, M. AMAH les a exhortés à bannir les comportements non citoyens notamment les troubles à l'ordre public, à la pose de barricades pour empêcher la circulation, au non respect de l'autorité, etc....

Par ailleurs, des doléances ont été formulées dans la plupart des sections et sous-sections. A ce sujet, le Président national de l'UNATROT a déclaré que le bureau directeur va se pencher sur les stratégies de restructuration des sections et sous-sections pour une gestion professionnelle.

Cette tournée qui s'est déroulée dans une atmosphère empreinte de cordialité, se poursuivra très prochainement dans les régions Maritime et des Plateaux.■

Jean-Marie ELOH

Concours d'animation radio 2012 Radio Zéphyr récompense les Lauréats



Lauréat de l'année 2012 recevant son trophée

Ils étaient 80 candidats inscrits, 27 retenus pour participer à la 11e édition du concours d'animation radio « Viva Holidays » de Radio Zéphyr. Mais à la fin, seulement trois candidats ont eu la chance de participer à la finale de cette initiative de Radio école qui s'est déroulée du 1er août au 3 septembre dernier. Occasion de découvrir un métier notamment celui du journalisme, le concours d'animation radio « Viva Holidays » est une plate forme d'expression qui se devait de laisser les jeunes animateurs en herbe passer à l'antenne mais aussi de s'initier au métier de la radio avec des notions essentielles en animation radio. Le jeu suit un processus qui aboutit à dégager des vainqueurs et est devenu un programme phare dans la grille de vacances de Radio Zéphyr qui est l'organisatrice.

Pour cette année, le concours s'est déroulée avec succès à la satisfaction des responsables de Radio Zéphyr. Les trois meilleurs ont été dans l'ordre croissant Ouroman Afdal, Brigitte Attigbé et Ouro-Sama Samiroudine. Ils ont reçu des diplômes de participation et des trophées au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 14 septembre dernier dans l'enceinte de la radio. Plusieurs autorités ont pris part à la cérémonie parmi lesquelles l'attaché de cabinet du ministre de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et celui du ministre de la communication.■

BRHOOM Kwamé

Société (Suite et fin):

Il se passe des choses sous la paillote de Véronica

RECAPITULATIF

La paillote de Véronica, plus qu'un lieu de dégustation de la boisson locale « Tchakpalo », la boisson à base de sorgho et originaire de la région des Savanes, est un véritable club. Après une formation de coiffeuse, Véronica s'est retrouvée entre les feux géants des marmites et cette paillote qui s'anime les mercredis, samedis et dimanches. Chez Véronica, hommes, femmes, jeunes et adolescents venaient s'offrir des moments inoubliables. L'enseigne « la Paillote de Véronica » était une référence dans ce quartier Nord Ouest de Lomé. Ici le « Tchakpalo » est considéré comme le bon sens et donc, est l'une des choses les mieux partagées au monde. Sous la paillote, presque la moitié des personnes qui s'y trouvent, ne sont pas des payeurs. Ils sont, en réalité, des invités, des saprophytes, des mendiants stratégiques. Pour les femmes, elles sont souvent là comme sources de convoitises diverses et servent d'appâts pour des clients que la belle coiffeuse du haut de ses quarante ans et de son statut de célibataire endurcie embarquait avec habileté et charme. Non seulement, Véronica savait retenir un bon buveur en lui accordant du crédit, mais elle avait aussi la science pour retenir un client insolvable sur qui elle compte pour épuiser les pots géants de « Tchakpalo » qui se succédaient sous la paillote. Plusieurs clients laissaient fatalement voir qu'ils n'étaient pas là uniquement pour la bonne qualité du « Tchakpalo » de Véronica mais pour ses beaux yeux, ses cheveux toujours bien soignés et son corps de rêve. Cette dame qui a fragilisé plusieurs foyers, n'était pas beaucoup aimée des femmes de son quartier qui la considéraient comme la cause d'une certaine hémorragie financière constatée chez leurs maris. Mais sous « la paillote » il n'y a pas que de hauts cadres ou de riches entrepreneurs. A quelques exceptions près, ils étaient tous de modestes consommateurs, fiers de leur tradition et de cette boisson dont le prix abordable contrastait avec les vertus qu'on lui prête. Depuis 16 heures ce samedi, l'ambiance chez Véronica est habituelle et dense. La paillote est richement peuplée à tout point de vue. Il y a de la musique moderne qui entraînent déjà quelques jeunes filles légèrement habillées. La plus en vue est une certaine Sirina, âgée de 18 ans, jeune couturière de formation qui a vu son apprentissage vite raccourci par le manque de moyen de ses parents adoptifs pour lui signer un contrat en bonne et due forme. Elle était accrochée sur la piste de danse de fortune et libérait, pratiquement à chaque pas de danse et geste, une partie de sa belle et ferme poitrine. Ce samedi après midi, c'est Monsieur Jacques S., un ancien employé des Chemins de Fer du Togo reconverti dans la vente du ciment, qui fait le show. Il était là pour Véronica,

mais il voulait plaire à un maximum de filles et parmi la dizaine qui alimentait les envies et les débats de ce samedi, outre Sirina, il ne trouva à son goût qu'une autre fille, assise en face de lui, sans doute un charmant appât posé à cette place par Véronica pour attirer et conserver sa clientèle. Sous la paillote de Véronica, il y avait aussi le vieux Tom qui venait s'amuser et à qui sa femme venait toujours couper l'appétit au bon moment. Il était 16 heures 15 quand soudain un des jeunes de « la paillote » s'écria : « Papa Tom, ta sorcière de femme arrive ». Le vieux arrêta la gorgée suivante pour se nettoyer le visage à la main avant de saisir un chewing gum de sa poche qu'il enfouit rapidement dans sa bouche.

Tous les clients de la paillote se mirent à rire devant les précautions que prenait le vieux pour limiter la furie de sa jeune femme qui, à ne pas en douter, portait le pantalon au foyer. Plusieurs fois, de mauvaises langues affirmaient que ce sont les infidélités de sa jeune épouse qui plongeaient le vieux Tom dans la boisson. Heureusement ajoute-on qu'il ne s'est pas lancé dans le Sodabi, mais du Tchakpalo qui avait des vertus malgré ces effets en cas d'abus. Quand Elodie, la jeune femme arriva, elle salua furtivement l'assistance et jeta un regard accusateur sur le vieux. Le vieux qui s'amusait avant l'arrivée de son épouse à jouer au caïd comme à son habitude, se leva lourdement sourit à sa femme et lui demanda de le précéder, arguant qu'il venait à peine d'arriver et qu'il n'avait pas encore pris sa calebasse du jour. Elodie qui visiblement ne croyait pas un seul mot de son vieux mari qu'elle « maîtrise bien » se contenta de le dévisager avant de dire : « je t'attends, fais vite pour qu'on parte ». Le vieux qui tremblotait presque naturellement se tourna vers certains occupants de la paillote pour savoir si leur scène était suivie. Lorsqu'il se tourna, il ne surpris aucun regard. Connaissant le vieux, les locataires de la paillote, feignaient de suivre leur conversation. Quand il se retourna vers sa femme, celle-ci le saisit par le bras et avec une bonne dose d'humour annonça aux autres : « je vous retire mon vieux mari, j'ai besoin de lui pour me réchauffer. N'est-ce pas Tom ? » La jeune dame connaissait son mari et savait comment le consoler et le rassurer toutefois qu'elle revenait de ses sorties. Chez le vieux Tom, les déclarations d'amour publiques de sa jeune épouse, éloignaient de lui toutes les rancœurs et les lourds soupçons d'infidélité qu'il éprouvait toutes les fois où elle le laissait seul pour des destinations qu'il ne contrôlait pas. Parfois, il se disait qu'il avait commis l'erreur de se marier à une femme dont il était de près de quarante ans l'ainé.

Il se passe des choses dans ce quartier et sous la paillote. Alors que le vieux et son épouse s'éloignaient, M. Jacques l'ex employé des CFT, s'employait avec des histoires de sorciers, à attirer tout l'intérêt des autres membres du club de la paillote sur lui. Dans la plupart de ses histoires, il se donnait un rôle pas du tout négligeable. C'est lui, souvent qui par instinct ou selon un certain don, proposait des solutions et issues aux problèmes de ces proches victimes de sorcellerie. C'est à peine s'il ne se faisait pas une publicité en tant que médium. Il avait beaucoup parlé et avait fini par lasser les autres. Seuls quelques jeunes à qui il avait offert une tournée générale, se torturaient encore à l'écouter. « Monsieur Jacques les gens sont ici pour boire et tu leur coupes l'envie avec tes histoires interminables. On a suffisamment écouté. N'y a-t-il pas d'autres sujets plus intéressants ? » coupa Véronica, exténuée par les aventures de l'ancien cheminot dont le succès dans les affaires alimentait des commérages pas forcément positifs. Cette interruption mis hors de lui M. Jacques qui n'était pas à sa première petite humiliation chez Véronica. Il savait que celle-ci ne l'appréciait pas beaucoup et c'est ce défi qu'il voulait relever à savoir, la ramener à lui. Plusieurs fois, il avait proposé d'offrir du ciment et une équipe pour venir restaurer la piste de danse de la paillote. En privé et pour les rares fois qu'il l'a rencontrée, il lui avait fait la proposition de l'aider à construire une maison sur le lot qu'elle venait d'acquérir. Véronica n'avait pas dit non mais son comportement à son égard montrait qu'elle ne voulait rien de lui. Au contraire, elle poussait une de ses amies à séduire l'arriviste pour lui soutirer quelques sous s'il le voulait. C'est



d'ailleurs pour cela qu'elle installa celle-ci devant M. Jacques. Mais à défaut de Véronica, M. Jacques visait autre chose que cette vieille poufiasse fatiguée qui s'alimentait quotidiennement au Tchakpalo. Cinq minutes après ce qu'il considérait intérieurement comme une humiliation, il décida de quitter les lieux ; Entre temps, il proposa à la petite Sirina de monter en voiture avec lui pour aller dans un bar et échanger tranquillement sur les possibilités de l'aider pour son contrat. C'est avec elle qu'il décida de lever l'ancre. Il se passe beaucoup de chose sous la paillote et cet enlèvement ne choquait personne. La petite Sirina était une habituée de la paillote et avait souvent servi d'appât pour Véronica. Alors que M. Jacques disparaissait, les autres s'interrogeaient sur la suite de leurs moments sous la paillote. Ce samedi soir seuls le vieux Tom et l'ancien cheminot assuraient financièrement. Il n'y avait plus de vache à lait et Véronica devrait s'en vouloir d'avoir frappé trop fort, mais elle savait que demain dimanche, tous les membres du club seraient de retour et il va se passer encore beaucoup de chose sous la paillote.■

Le Briscard

Média: Le ROC-TD à vu le jour

Le monde des organisations et associations du monde des médias s'est élargi depuis le 14 septembre dernier avec la naissance du Réseau des Organisations de la Communication pour la transparence et le développement en abrégé ROC-TD. Le réseau, rassemble les journalistes et communicateurs des médias publics et privés. Le ROC-TD ambitionne d'assurer un accompagnement communicationnel efficace de tous les programmes de développement initié par le gouvernement dans divers secteurs, il œuvre également pour une grande visibilité et consolidation de l'Initiative



Le BE ROC-TD

pour la transparence dans les industries Extratives au Togo ITIE-Togo. L'Assemblée Générale du réseau tenue à la maison de la presse a mis sur pied un Bureau Exécutif composé de 7 membres dirigé par M. TCHANDAO Vincent.■

AK

Conseil des droits de l'homme à Genève

Aucune organisation ou association de défense des droits de l'homme n'épingle le Togo

La 21ème session du Conseil des droits de l'homme qui a débuté ses travaux la semaine écoulée se poursuit à Genève. La situation des droits de l'homme est passée au peigne fin sur tout le globe.

Dans cet exercice, les associations internationales de défense des droits de l'homme ont le beau rôle et dénoncent pendant des heures les cas de violations des droits de l'homme dans notre village planétaire : violation des droits de la femme, droits de minorité, cas de torture, liberté de manifestation

et d'association, esclavage, etc.

Même les Etats Unis n'ont pas été épargnés concernant les poursuites dont fait l'objet le cyberdissident, l'australien Julian Assange. Beaucoup de pays en ont eu pour leur compte dans ces dénonciations tous azimuts.

Lorsqu' on se réfère aux cris d'orfraie que poussent depuis un certain temps les partis d'opposition au Togo sur la situation des droits de l'homme sur la terre de nos aïeux, on pouvait s'attendre à ce que notre pays soit attaqué de toutes parts

par ces associations internationales des défenses des droits de l'homme.

Eh bien rien de tout cela. Le Togo n'a été cité nulle part. Pas au niveau des associations internationales ni dans le rapport de la haut commissaire, Navy Pillay, sans doute au grand dam de ceux qui auraient voulu instrumentaliser la promotion des droits de l'homme à des fins politiciennes au Togo.

En matière de respect des droits de l'homme dans le monde le Togo n'est peut être pas au dessus du panier, mais il n'est

non plus pas au fond du panier, toutes proportions gardées.

Contrairement à ceux qui entonne le refrain de la violation des droits de l'homme la preuve vient encore d'être administrée que tout est vétille. Il n'y a pas péril en la demeure au Togo et il y a plus alarmant ailleurs.

Bon nombre de pays l'ont reconnu lors de l'Examen Périodique Universel et la Haut Commissaire l'a réitéré suite à la présentation d'un mémorandum par le Gouvernement sur les manifestations organisées par le

Collectif Sauvons le Togo en juin dernier, des efforts sont faits au Togo par les Autorités en matière des droits de l'homme.

Mais la lutte pour la promotion des droits de l'homme est un combat de longue haleine. Il requiert une vigilance de tous les instants. Le gouvernement togolais doit donc poursuivre ses efforts en la matière en se disant que même si les résultats sont encourageants, l'on peut toujours mieux faire.■

Dieudonné E.

Les pays africains à l'assaut des instances dirigeantes des organisations multilatérales du commerce international

L'année 2013 sera cruciale pour l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) car le Directeur Général de la première, M Pascal Lamy et le Secrétaire général de la seconde, le Dr Supachai Panitchpakdi finiront leurs mandats après avoir, tous deux rendu de bons et loyaux services aux deux institutions multilatérales.

Qui veut aller loin, ménage sa monture dit-on souvent. Le Groupe africain à Genève dévoile déjà ses intentions : présenter des candidats aux deux prestigieux postes.

Les couloirs du palais des Nations Unies bruissent déjà de rumeurs. On parle déjà d'une éventuelle candidature du Ghana pour la Direction Générale de l'OMC et du Kenya pour la CNUCED mais l'identité des personnes n'est pour l'instant pas dévoilée.

Ces deux candidatures sont loin d'être acquises pour l'instant, mais cette stratégie du groupe africain de vouloir mener le combat sur deux fronts n'emporte pas l'adhésion de tous les diplomates du groupe africain à Genève. Beaucoup ne perdent pas de vue la maxime suivant laquelle « qui trop embrasse mal étreint ».

Certains voudraient plutôt tabler sur la CNUCED où l'Afrique a plus de chance parce que ce poste est dévolu au pays en voie développement et partant du

principe de la rotation géographique, elle peut avoir gain de cause.

On craint donc fortement que la candidature à la Direction Générale de l'OMC obère dangereusement les chances du continent africain à la CNUCED dans ces scrutins où les voix sont minutieusement analysées avant d'être accordées.

L'Afrique a-t-elle véritablement la chance de briguer la Direction Générale de l'OMC ?

En tout cas, ce poste semble être une chasse gardée des pays développés qui dominent 80% des échanges mondiaux. Depuis les Accords du GATT relayés en 1995 par l'OMC, il n'y a eu qu'un seul Directeur Général non ressortissant des pays développés qui a occupé ce poste de 2002 à 2005. Il s'agit de l'actuel Secrétaire Général de la CNUCED, le thaïlandais évoqué plus haut.

L'heure de l'Afrique a-t-elle sonné ?

Pas sûr, son poids sans le commerce mondial reste marginal, 3% selon le récent rapport de la CNUCED publié lors de la cinquantième Conseil du commerce et du développement.

Le combat reste donc difficile, mais on aurait bien voulu que l'Afrique « ait son tour chez le coiffeur » pour que la dimension du développement soit mieux prise en compte dans le processus de Doha qui est d'ailleurs en souffrance.■

Fab

Le mouvement CRE-TOGO 21 convie la jeunesse togolaise à un giga-meeting à Kegué ce Samedi



Présidente CRE-21

C'est une journée de rencontre et surtout de réjouissance à laquelle devra prendre la jeunesse togolaise venue de divers horizons. L'initiative de cette rencontre qui se veut un giga meeting est à mettre à l'actif d'un mouvement de jeunes baptisé Conscience Républicaine et d'Eveil pour le Togo du 21ème siècle en abrégé CRE-TOGO 21. Cette cérémonie marquera le lancement officiel des activités de CRE-TOGO 21, un mouvement citoyen qui œuvre pour l'ouverture d'un dialogue pacifique entre la jeunesse et les pouvoirs publics dans le cadre d'une participation citoyenne au mouvement démocratique au Togo. L'avenir du pays est lié à celui de la jeunesse c'est

pourquoi le mouvement CRE-TOGO 21 entend créer des cadres entre les jeunes, leur permettant d'échanger l'auto entrepreneuriat. Sur le plan culturel, le mouvement compte apporter une assistance aux artistes dans la promotion de leurs œuvres. C'est ainsi qu'un concert agrémentera le meeting de samedi avec au programme, plusieurs artistes de la chanson. Ce sera donc au stade de Kegué ce samedi matin. Le mouvement CRE-TOGO 21 qui se veut un mouvement apolitique, bénéficie du soutien financier de la fondation AFRICA PROGRESS qui apporte un soutien à bien d'autres mouvements de jeunes à travers le monde.■

AK

À ma banque je m'assure



Partenariat avec les compagnies d'assurances

Pour tous les types d'assurances

Auto - Moto - Garantie Protection Familiale - Vie - Santé - Maisons - Magasins - Import - Export - Garantie Homme Clé - Parcs automobiles - Etablissements scolaires - Centres hospitaliers...

Pour tout le monde

Particuliers - Entreprises - Clients UTB - Non clients

Nos conditions

Crédit ou cash selon vos besoins

Faible taux d'intérêt particulièrement attractif

Durée de remboursement négociable (ordinairement de 6 mois)

Contrat d'assurance délivré immédiatement dans nos agences

Crédit non clients: Délai de délivrance du contrat d'assurance en 72 heures

Des conditions particulières sont offertes aux entreprises et professions libérales.



union togolaise de banque

Votre satisfaction fait notre réputation

Bvd. du 13 Janvier Nyékonakpoè Tél : 22 23 43 00 /01 / 22 23 44 00 Fax: 22 21 22 06 utb.tg utbsdg@utb.tg